

La Lettre de Rabelais

aux Parents



aux Lycéens



N°33
Semaine A
Du 21 au 25 juin

L' A G E N D A	COLLEGE	LYCEE
Toute la semaine	Formation GRETA « Télépilotage de drones » en salle 403	
	Du 21 au 24/06 : Stage de révision DNB	
Lundi 21	<u>Conseils de classes :</u> Classe Date Heure 4G5 21/06/2021 15h05 4G5 21/06/2021 15h05 5G4 21/06/2021 16h20 5G4 21/06/2021 16h20 5G3 21/06/2021 17h35 5G3 21/06/2021 17h35	Grand Oral
Mardi 22	<u>Conseils de classes :</u> 4G4 22/06/2021 15h05 4G4 22/06/2021 15h05 4G3 22/06/2021 16h20 4G3 22/06/2021 16h20 6G1 22/06/2021 17h35	Grand Oral
Mercredi 23		
Jeudi 24	Fin des cours 6ème à 4 ^{ème}	Grand Oral
Vendredi 25	09:00 à 13:00 : Constitution des classes 5ème à 3ème	Grand Oral
Samedi 26		

RENTRÉE SCOLAIRE 2021 : ORGANISATION PRÉVISIONNELLE
Jeudi 2 Septembre 2021

Niveaux	Horaires	
6èmes	09h00 – 15h00	Accueil au service de restauration pour tous, même
3èmes	10h30 – 12h30	
2ndes	09h30 – 12h30	

Vendredi 3 Septembre 2021

Niveaux	Horaires
5èmes	08h30 – 10h30
4èmes	10h30 – 12h30
1ères	09h00 – 11h00
Tales	10h00 – 12h00

Les après-midis des jeudi 2 et vendredi 3 septembre ainsi que la matinée du samedi 04/09 (lycée uniquement) seront consacrées à des réunions pédagogiques et à l'accueil d'élèves dans le cadre de dispositifs particuliers (PAI, PPRE, PAP...) : entretiens individuels avec les équipes pédagogiques.

COLLÈGE ET LYCÉE : DÉBUT DES COURS POUR TOUS LE LUNDI 06 SEPTEMBRE

Information aux familles

l'Etat met en place deux offres nouvelles à destination des jeunes :

- D'un montant de 50 euros par enfant, le **Pass'Sport** est un nouveau dispositif destiné à aider les jeunes de 6 à 18 ans et les personnes en situation de handicap à pratiquer une activité sportive. Ce dispositif (accordé aux familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'allocation aux adultes handicapés entre 16 et 18 ans) contribue au financement de leur inscription dans une association sportive **dès septembre 2021** durant toute l'année scolaire. Une [fiche explicative](#) à destination des familles est disponible sur le site [Sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr).

- Le ministère de la Culture poursuit sa politique en faveur de l'accès à la culture, avec la généralisation du **Pass Culture** à tous les jeunes de 18 ans. Il leur offre **d'ores et déjà** l'accès à une application géolocalisée sur laquelle ils disposent de 300 euros pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques. Ils peuvent s'inscrire via cette application, tester leur éligibilité au dispositif et enfin réserver des activités culturelles.

À partir de début 2022, sera développée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture, une version bénéficiant à tous les élèves depuis la classe de 4e avec un volet collectif, auquel s'ajoutera un volet individuel à partir de la classe de Seconde. Ce dispositif permettra d'accompagner les adolescents vers l'autonomie dans le choix des pratiques culturelles que permet le Pass Culture.